



# CGT AFPA, son congrès, son avenir et le devenir des salarié·es de l'AFPA

lundi 25 juin 2018, par [Bariaud](#)

## VIE FÉDÉRALE

### CGT AFPA, SON CONGRÈS, SON AVENIR ET LE DEVENIR DES SALARIÉ·ES DE L'AFPA

C'est du 23 au 27 avril que s'est tenu notre congrès CGT AFPA dans un centre de vacances actuellement géré par la CCAS à Monestier sur Gazeille en Haute Loire (ce centre et ses salarié·es saisonniers sont en pleine réflexion pour changer de statut et passer en SCIC).

Marie Buisson, secrétaire générale de la FERC, avait fait parvenir un message de soutien aux congressistes, car vue l'activité très chargée en événements, elle n'avait pas pu faire le déplacement.

L'absence de notre secrétaire général sortant de CGT AFPA n'a pas altéré l'ambiance de travail constructive qui s'est développée tout au long de ce congrès. Chacun·e a pu apporter sa pierre aux nouveaux statuts qui ont été votés à une large majorité.

Grâce à ses nouveaux statuts, toutes les régions seront de droit représentées au sein de la nouvelle commission exécutive et donc transitoirement, cette commission sera constituée de 22 représentant·es régionaux, puis après les élections professionnelles de 13 représentant·es régionaux et d'élu·es issus directement de notre congrès. Yann CHEREC est notre nouveau secrétaire général.

Les débats ont été riches sur les 3 thèmes qui ont occupé les travaux de ce congrès, à savoir :

- quelle qualité de vie syndicale,
- la démarche revendicative
- et enfin, avenir de l'AFPA.



Ces trois thèmes ont fait l'objet de résolutions votées, ce qui donnera le fil conducteur à notre activité pour les 3 prochaines années.

L'une des questions posées a été : Que défendons-nous ? Les salarié·es ou l'AFPA ? Nous défendons les salarié·es pour qu'ils·elles aient des conditions de travail acceptables.

Il faut pour cela que la CGT AFPA présente un projet, comme l'ont fait les cheminot·es, et qu'on le défende. Nos luttes, sur le fond, sont convergentes.

Mais il est évident que les difficultés que rencontre actuellement notre structure ont occupé une bonne part de nos débats, ainsi que l'expression des inégalités qui restent pour le moment sans réponse ou avec un choix de réponses qui ne peuvent pas toujours nous satisfaire.

Nous avons bien constaté que les salarié·es ont été transférés dans 2 filiales depuis le 1<sup>er</sup> janvier : soit dans la filiale « accès à l'emploi » pour les demandeur·ses d'emploi (302 personnes en CDI, 22 en CDD, 49 salarié·es protégés, soit dans la filiale « entreprise » dédiée au marché privé de 167 personnes en CDI, 3 CDD, 27 contrats de professionnalisation et 40 salarié·es protégés.

Où, certains respectent mieux du travail ont refusé le transfert de certains salarié·es protégés. Ce qui ne semble pas bon pour ces personnes serait-il bon pour les autres ?

La réforme de la formation professionnelle a suscité présentation et débats.

Certaines régions plus que d'autres manquent déjà d'activités par refus, comme c'est le cas pour la région AURA de la part de l'inauguration, de développer la formation professionnelle ou de signer des conventions avec Pôle Emploi comme le PIC (Plan Investissement Compétences), qui donnent de l'activité dans nos centres.

Ce ne sont pas seulement les formateur·rices qui sont sans activité, mais aussi tout le personnel d'appui : administratif, de l'hébergement, de la restauration. La baisse constante des effectifs et l'absence d'un plan d'entreprise pour la rentrée n'ont jamais amélioré l'efficacité économique de l'AFPA.

C'est de l'activité dont on a besoin ! Lors de notre congrès, nous avons réitéré les obligations que l'Etat a de garantir l'égalité d'accès aux services publics, ce qui a été acte dans le décret de constitution de l'EPIC. Il n'est donc pas question pour la CGT AFPA que des formations soient abandonnées, que des centres soient vendus ou fermés parce que « agés » ou « pas assez rentables » à un moment donné.

Ce sont tous les actifs sur tout le territoire qui ont besoin de formations tout au long de la vie. C'est l'usage sociale de l'AFPA qui est abîmée.

Ce congrès s'est terminé par une manifestation des congressistes dans un centre de formation au Puy qui risque de fermer faute d'activité et dont la presse locale s'est fait l'écho.

16

La Libre N°106 Juin 2018

C'est du 23 au 27 avril que s'est tenu notre congrès CGT AFPA dans un centre de vacances actuellement géré par la CCAS à Monestier sur Gazeille en Haute Loire (ce centre et ses salarié·es saisonniers sont en pleine réflexion pour changer de statut et passer en SCIC).

Marie Buisson, secrétaire générale de la FERC, avait fait parvenir un message de soutien aux congressistes, car vue l'activité très chargée en événements, elle n'avait pas pu faire le déplacement.

L'absence de notre secrétaire général sortant de CGT AFPA n'a pas altéré l'ambiance de travail constructive qui s'est développée tout au long de ce congrès. Chacun·e a pu apporter sa pierre aux nouveaux statuts qui ont été votés à une large majorité.

Grâce à ses nouveaux statuts, toutes les régions seront de droit représentées au sein de la nouvelle commission exécutive et donc transitoirement, cette commission sera constituée de 22 représentant·es régionaux, puis après les élections professionnelles de 13 représentant·es régionaux et d'élu·es issus directement de notre congrès.

Yann CHEREC est notre nouveau secrétaire général.

Les débats ont été riches sur les 3 thèmes qui ont occupé les travaux de ce congrès, à savoir :

- quelle qualité de vie syndicale,
- la démarche revendicative
- et enfin, avenir de l'AFPA.

Ces trois thèmes ont fait l'objet de résolutions votées, ce qui donnera le fil conducteur à notre activité pour les 3 prochaines années.

L'une des questions posées a été : Que défendons-nous ? Les salarié·es ou l'AFPA ? Nous défendons les salarié·es pour qu'ils ·elles aient des conditions de travail acceptables. Il faut pour cela que la CGT AFPA présente un projet, comme l'ont fait les cheminot·es, et qu'on le défende. Nos luttes, sur le fond, sont convergentes.

Mais il est évident que les difficultés que rencontre actuellement notre structure ont occupé une bonne part de nos débats, ainsi que l'expression des inquiétudes qui restent pour le moment sans réponse ou avec un choix de réponses qui ne peuvent pas toujours nous satisfaire.

Nous avons donc constaté que les salarié·es ont été transférés dans 2 filiales depuis le 1er janvier : soit dans la filiale « accès à l'emploi » (pour les demandeur·ses d'emploi) 302 personnes en CDI, 22 en CDD, 49 salarié·es protégés, soit dans la filiale « entreprise » dédiée au marché privé de 187 personnes en CDI, 3 CDD, 27 contrats de professionnalisation et 49 salarié·es protégés.

Or, certains inspecteur·trices du travail ont refusé le transfert de certains salarié·es protégés. Ce qui ne serait pas bon pour ces personnels serait-il bon pour les autres ?

La réforme de la formation professionnelle a suscité présentation et débat.

Certaines régions plus que d'autres manquent déjà d'activités par refus, comme c'est le cas pour la région AURA de la part de Wauquier, de développer la formation professionnelle ou de signer des conventions avec Pôle Emploi comme le PIC (Plan Investissement Compétences), qui donnent de l'activité dans nos centres.

Ce ne sont pas seulement les formateur·trices qui sont sans activité, mais aussi tout le personnel d'appui : administratif, de l'hébergement, de la restauration. La baisse constante des effectifs et l'annonce d'un plan d'entreprise pour la rentrée n'ont jamais amélioré l'efficacité économique de l'AFPA.

C'est de l'activité dont on a besoin ! Lors de notre congrès, nous avons réitéré les obligations que l'état a de garantir l'égalité d'accès aux services publics, ce qui a été acté dans le décret de constitution de l'EPIC. Il n'est donc pas question pour la CGT AFPA que des formations soient abandonnées, que des centres soient vendus ou fermés parce que jugés « pas assez rentables » à un moment donné.

Ce sont tous les actif·ves sur tout le territoire qui ont besoin de formations tout au long de la vie. C'est l'utilité sociale de l'AFPA qui est réaffirmée.

Ce congrès s'est terminé par une manifestation des congressistes dans un centre de formation au Puy qui risque de fermer faute d'activité et dont la presse locale s'est fait l'écho.